

DÉPARTEMENT DU CANTAL

ARRONDISSEMENT D'AURILLAC

Canton

de Saint - Mamet - la - Salvétat

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

MAIRIE D'OMPS

Omps, le 26 ^h 1915

Sauf-Conduit

Le Maire de la commune d'Omps
Canton de St-Mamet (Cantal)
prie les autorités civiles et militaires
de laisser passer et librement circuler :

1° M. Couderc Alphonse

2° Mlle Couderc Marie

Se rendant à Madrid (Espagne)
où ils sont établis comme commerçants.

Cette délivrance est faite.



LE MAIRE

Arnaud